

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00947 Numéro SIREN : 814 395 240 Nom ou dénomination : 7.21 Réceptions

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 3168

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES



SAISIE le
26 JUIL. 2018
Par 3168
N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU 7.21 RECEPTIONS	40 Route de Poses
SIRET 8 1 4 3 9 5 2 4 0 0 0 0 1 7	27100 TOURNEDOS SUR SEINE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	

B ACTIVITE	SIRET
Activités exercées	Traiteur
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%
2 Plus-values	0 Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*
PV à long terme imposables à 15%	24 433 Déficit
PV à long terme imposables à 19%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Zones franches urbaines	
Autres dispositifs	
Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GEXCO NORD OUEST 301 Rue Clément Ader 27000 EVREUX Tél: 02 32 33 40 87	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu TOURNEDOS SUR SEINE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: PICARD Julie

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		a	payées par la société elle-même		b	payées par un établissement chargé du service des titres	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		c					
Montant des distributions		d					
autres que celles visées en (a),		e					
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		f					
		g					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		h					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		i					
Montant des revenus répartis (5)		j					
G		Total (a à h)					

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	1997
2	1998
3	1999
4	2000
5	2001
6	2002
7	2003
8	2004
9	2005
10	2006
11	2007
12	2008
13	2009
14	2010
15	2011
16	2012
17	2013
18	2014
19	2015
20	2016
21	2017
22	2018
23	2019
24	2020
25	2021
26	2022
27	2023
28	2024
29	2025
30	2026
31	2027
32	2028
33	2029
34	2030
35	2031
36	2032
37	2033
38	2034
39	2035
40	2036
41	2037
42	2038
43	2039
44	2040
45	2041
46	2042
47	2043
48	2044
49	2045
50	2046
51	2047
52	2048
53	2049
54	2050
55	2051
56	2052
57	2053
58	2054
59	2055
60	2056
61	2057
62	2058
63	2059
64	2060
65	2061
66	2062
67	2063
68	2064
69	2065
70	2066
71	2067
72	2068
73	2069
74	2070
75	2071
76	2072
77	2073
78	2074
79	2075
80	2076
81	2077
82	2078
83	2079
84	2080
85	2081
86	2082
87	2083
88	2084
89	2085
90	2086
91	2087
92	2088
93	2089
94	2090
95	2091
96	2092
97	2093
98	2094
99	2095
100	2096
101	2097
102	2098
103	2099
104	2100
105	2101
106	2102
107	2103
108	2104
109	2105
110	2106
111	2107
112	2108
113	2109
114	2110
115	2111
116	2112
117	2113
118	2114
119	2115
120	2116
121	2117
122	2118
123	2119
124	2120
125	2121
126	2122
127	2123
128	2124
129	2125
130	2126
131	2127
132	2128
133	2129
134	2130
135	2131
136	2132
137	2133
138	2134
139	2135
140	2136
141	2137
142	2138
143	2139
144	2140
145	2141
146	2142
147	2143
148	2144
149	2145
150	2146
151	2147
152	2148
153	2149
154	2150
155	2151
156	2152
157	2153
158	2154
159	2155
160	215

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		M/VT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		M/VT imputée sur les P/VT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		M/VT réalisée au cours de l'exercice	
		M/VT restant à reporter	

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise				SASU 7.21 RECEPTIONS				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise				40 Route de Poses				27100 TOURNEDOS SUR SEINE			
Numéro SIRET *				8 1 4 3 9 5 2 4 0 0 0 0 1 7							
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *				1 2	
								Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
								3 0 0 9 2 0 1 7		3 0 0 9 2 0 1 6	
ACTIF				Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net	
				1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	18 255	012		18 255	18 255			
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	2 745	030	1 071	1 674	2 223			
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	21 000	048	1 071	19 929	20 478			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	4 519	070		4 519				
		Autres * (3)	072	633	074		633	447			
Valeurs mobilières de placement		080		082							
Disponibilités		084	44 239	086		44 239	46 587				
Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	49 391	098		49 391	47 034				
Total général (I+II)		110	70 391	112	1 071	69 320	67 512				
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
								1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			5 000	5 000				
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126			500					
	Réserves réglementées *		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			14 317					
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136			20 768	14 817				
	Provisions réglementées		140								
	Total I		142			40 584	19 817				
	Provisions pour risques et charges		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			4 731	5 327				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	14 995		24 004	42 369				
	Produits constatés d'avance		174								
	Total III		176			28 735	47 695				
	Total général (I + II + III)		180			69 320	67 512				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 7.21 RECEPTIONS

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 1 7
Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		737
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218	94 832	80 805
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	(0)	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	94 832	81 543
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		526
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	5 678	8 599
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier - immobilier				242	64 379	53 744
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	146	244	146	122
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254	549	522
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1	1
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	70 753	63 514
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	24 079	18 029
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers						280		
	Produits exceptionnels						290	785	
	Charges financières						294	431	597
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306	3 665	2 615
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	20 768	14 817
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	20 768	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	3 665	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. septies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. septies)	990	
	Divers dont ZFA (44. quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	"Déduction exceptionnelle (art 39. septies)"		655						350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	24 433	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	24 433	372	

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DEPOSE AU TRIBUNAL

7.21 Réception

26 JUL. 2018

SASU AU CAPITAL DE 5 000 € (cinq mille euros)

DE COMMERCE d'EVREUX

dont le siège social se situe : 40 Route de Poses 27100 Tournedos-sur-Seine

enregistrée au RCS de Evreux sous le numéro 788 684 025

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de 7.21 Réception en date du 15/03/2018.

Je soussignée PICARD Julie, agissant en qualité de Présidente et seul associé de 7.21 Réception, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2017

L'affectation du résultat de l'exercice

Résolution 1 – Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans les comptes.

Résolution 2 – Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 20 767.76 € (vingt mille sept cent soixante-sept virgule soixante-seize euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

20 767.76 euros aux réserves ordinaires

Dont le solde créditeur est ainsi ramené de :	14 316.64 €
à:	35 084.40 €

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Evreux, le 15 mars 2018

